

BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD.  
FICHE SIGNALÉTIQUE  
SECTION I - IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du Produit: CARPET CLEAN SPOT SHOT  
Numéro du Produit: 237  
Identificateur de la Matière: Aérosol  
Nom du Fournisseur: Brodi Specialty Products Ltd.  
Adresse du Fournisseur: 3175 14th Ave. Unit 1  
Markham Ontario, L3R 0H1  
Classification: SIM DUT- Catégorie A; Catégorie D - Division 2B

Formule: Exclusive  
Date de Préparation: 12/01/11  
Téléphone d'urgence: 800-255-3924  
Téléphone: 905-475-6084  
Sans Frais: 877-744-0751

Évaluation HMIS (aérosol concentré)  
0 - Minimale 1 - Faible 2 - Modéré 3 - Grave  
4 - Extrême  
SANTÉ: 0 FIER: 1 RÉACTIVITÉ: 0  
PERSO NNEL PRO TECTIO N: B

TDM - Bien de Consommation

SECTION II - INGRÉDIENTS DANGEREUX

DÉNOMINATION CHIMIQUE	NO CAS	%	PD	TLV	DL 50	CL 50
Isopropanol	67-63-0	05-10	400 ppm		4420 mg/kg Orales	Rat 22627 ppm R at 4hr
Éther de monobutyl glycol de propylène	5131-66-8	01-05	100 ppm		pas de données disponibles	pas de données disponibles
Éther de monométhyl glycol de Propylène	107-98-2	01-05	1000 ppm		pas de données disponibles	pas de données disponibles
Agent propulseur hydrocarbure	68476-85-7	05-10	1000 ppm		pas de données disponibles	pas de données disponibles

SECTION III - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

DONNÉES BASE SUR LE CONCENTRÉ SEULEMENT

Point d'ébullition (deg C): 83 °C  
pH: 9.8

Solubilité dans l'eau: complet

DONNÉES BASE SUR LE CONTENU TOTAL

Tension de Vapeur: psi@ 20°: 5.0

VOC %: ~ 2.3 %

Densité de la vapeur (air = 1): > 1

Densité: @23 °C: 0.985

Apparence / Odeur: Liqueur blanc / Alcool

SECTION IV - RISQUES D'INCENDIE ou D'EXPLOSION

Point d'éclair (TOT): 51 °C Inflammabilité (inflammable par détermination de la projection de la flamme): Inflammable

Agent d'extinction: bioxyde de carbone, poudre chimique, mousse

Procédure d'extinction: Porter des vêtements de protection complets et un respirateur autonome. Se servir d'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés aux flammes et pour former un écran protecteur. Le contenu peut exploser sous l'effet de la chaleur plus grande 50° C.

SECTION V - RÉACTIVITÉ

Conditions d'instabilité: Matérielle Stabilité; Agents Incompatibilité: Agents oxydants forts, acides et alcalins; Produits de décomposition: Oxydes de carbone

SECTION VI - ENTREPOSAGE et MANUTENTION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS; Pour l'emploi dans les établissements industriels et institutionnels

Entreposer dans un lieu sec, frais et bien aéré, sans sources de flammes nues ou d'étincelles; Ne pas entreposer à une température supérieure à 50° C

SECTION VII - SANTÉ et PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION et EFFETS AIGUS:

Yeux: Le contact peut causer une irritation.

Peau: Contact prolongé avec la peau peut causer l'irritation

Inhalation: Peut causer l'irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires, des quintes de toux et des maux de tête

Ingestion: Peut causer des vomissements, des maux de tête et d'autres problèmes de santé. Cancérogénicité - Non dangereuse d'après les critères du SIMDUT; Reproduction, Tératogénicité, Mutagénicité, Maternels Synergiques - Données disponibles insuffisantes.

PREMIERS SOINS:

Yeux: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin. Peau: Rincer à grande eau. Consulter un médecin en cas d'irritation

Inhalation: Placer la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, consulter immédiatement un médecin. Si la victime ne respire pas, du personnel qualifié devrait immédiatement commencer la respiration artificielle ou la réanimation cardio-pulmonaire.

Ingestion: Ne pas tenter de faire vomir. Rincer la bouche à grande eau. Consulter immédiatement un médecin.

SECTION VIII - PRÉCAUTIONS SPÉCIALES

Ventilation: Ventilation générale.

Garants: Non requis pour l'utilisation normale.

Protection des yeux: Lunettes de protection à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques

SECTION IX - EN CAS de FUITES ou DÉVERSEMENTS

Mesures en cas de fuite ou de déversement: Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'un matériau absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés étiquetés et pouvant être fermés. Élimination des déchets - Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux d'éliminer.

Notice: Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés à partir de différentes sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous nous sommes efforcés de divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certaines cas les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indiqué. Les conditions d'utilisation expresse ou implicite n'estime et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, blessures ou dommages indirects résultant de l'utilisation des présentes renseignements. Si l'utilisateur la présente matière ou d'autres matières souhaite obtenir d'autres renseignements sur les ingrédients, nous lui recommandons de communiquer avec le Commission de la Sécurité Travail, à Montréal en Québec ( 514 - 873- 3990 ).